

Enquête sur les pratiques culturales en grandes cultures en 2025

À la demande de l'Union européenne et des professionnels du secteur, l'enquête publique relative aux « pratiques culturales en grandes cultures en 2025 » décrit et caractérise l'itinéraire technique de parcelles culturales. Elle aborde différents thèmes tels que la préparation des sols, l'irrigation, le rendement, la lutte contre les ennemis des cultures, la fertilisation minérale et organique. D'autres sujets comme le raisonnement des interventions, le respect d'un cahier des charges, les précédents cultureaux sont également abordés. Elle est l'une des principales sources de données pour évaluer les quantités de produits phytosanitaires utilisés en agriculture et contribue à détecter les pratiques émergentes.

Cette enquête est la cinquième enquête sur les pratiques culturales des grandes cultures et succède à l'enquête réalisée en 2021. 18 grandes cultures sont interrogées en Occitanie dont les principales sont le blé, le maïs, l'orge, la triticale, le colza, le tournesol, le pois protéagineux, les mélanges de céréales et de protéagineux.

En 2021, la région Occitanie se distingue par l'importance de la culture du soja, avec plus de 53 000 hectares, soit 35 % des superficies nationales. Le blé dur y est également très présent, représentant 32 % des superficies nationales, avec 95 000 hectares. Le tournesol couvre près de 177 000 hectares et représente 25 % des surfaces nationales. Le maïs grain couvre près de 152 000 hectares et représente 10 % des surfaces nationales. Le blé tendre, principale grande culture régionale avec 277 000 hectares représente un peu plus de 5 % des surfaces nationales.

En matière de protection des cultures, le nombre moyen de traitements phytosanitaires varie selon les cultures mais aussi selon les régions pour chaque culture. Des différences de conditions pédoclimatiques, de pressions sanitaires, de potentiels de rendement et de pratiques selon les régions expliquent pour partie cette variabilité.

De façon assez globale, l'usage des traitements phytosanitaires est plus faible dans les régions du Sud qu'en moyenne nationale.

Indicateur de fréquence de traitements moyen total

	Occitanie		France	
	2014	2017	2021	2021
Blé tendre	3,6	3,3	3	5,1
Blé dur	3,7	3,8	4,1	4,4
Triticale	2,1	1,9	1,8	2,7
Mais grain	3	2,6	2,8	2,9
Tournesol	2,7	2,5	2,4	2,4
Soja	nd	1,5	0,9	1,4
Colza	5,7	5,7	5	6,4

Sources : SSP - Agreste – Enquête sur les pratiques culturales en grandes cultures en 2014 - 2017 et 2021

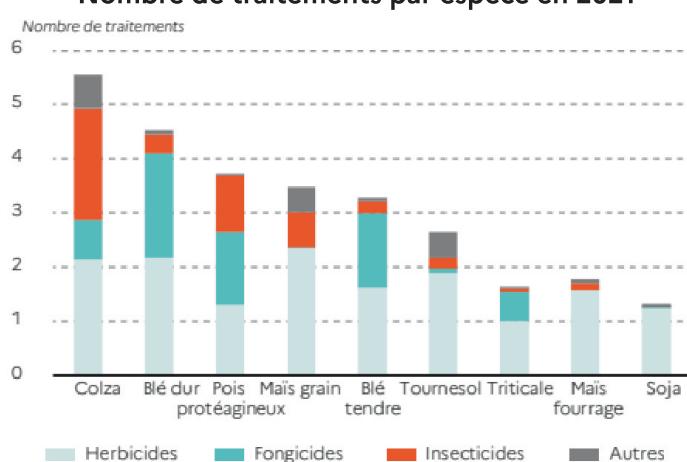
nd : donnée non disponible

Par exemple l'indicateur de fréquence de traitement pour le blé tendre en 2021 est de 3 en Occitanie contre 5,1 en moyenne nationale. Les résultats des enquêtes de 2014 à 2021 mettent en évidence une stabilisation des IFT en grandes cultures, et même un léger recul pour une majorité des grandes cultures en Occitanie.

En matière de fertilisation, les surfaces en grandes cultures font quasiment toutes l'objet d'un apport d'engrais, notamment minéral. Les surfaces les moins fertilisées sont le soja et le tournesol.

Pour toutes les espèces cultivées en Occitanie, les produits phytosanitaires les plus fréquemment employés (nombre de traitements) sont les herbicides. Les fongicides sont utilisés principalement pour les traitements sur le blé dur, le blé tendre, les pois protéagineux, le colza et la triticale. Les traitements insecticides sont plus répandus pour le colza, les pois protéagineux et le maïs grain. Le colza, le tournesol et le maïs grain sont les principales espèces recevant d'autres catégories de traitements.

Nombre de traitements par espèce en 2021



Note de lecture : le colza a reçu en moyenne 5,6 traitements répartis en 2,1 herbicides, 2,1 insecticides, 0,7 fongicides et 0,6 autres.

Sources : SSP - Agreste – Enquête sur les pratiques culturales en grandes cultures en 2021



Qui sommes-nous ?

Le service régional d'information statistique, économique et territoriale (Sriset) de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) a pour mission la production et la diffusion des informations statistiques, économiques et territoriales sur les exploitations agricoles, les industries agroalimentaires et les marchés alimentaires de producteurs. Ces informations aident au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Ces travaux s'inscrivent dans les missions du service statistique public.



Pourquoi êtes-vous interrogé et non votre voisin lui-même exploitant ?

Votre exploitation agricole est l'une des 3 200 exploitations régionales de grandes cultures tirées au sort. Les principales grandes cultures enquêtées sont le blé, l'orge, le triticale, le colza, le tournesol, le pois protéagineux, le maïs, les mélanges de céréales et de protéagineux.

Afin de garantir une bonne représentation des exploitations agricoles, plusieurs groupes d'entités proches ont été constitués selon des critères comme la localisation, la taille, le type de cultures... Des parcelles, tirées au sort au sein de chaque groupe, sont enquêtées pour le représenter. Votre participation garantit la qualité des résultats.

Comment se passe l'entretien ?



L'entretien est conduit en face à face avec un(e) enquêteur(trice) recruté(e), formé(e) et encadré(e) par le Sriset. Vos données, sécurisées, sont confidentielles et soumises au secret statistique.

La collecte se déroule de janvier à avril 2026.

Où et quand trouver les résultats de l'enquête ?



Les premiers résultats de l'enquête seront disponibles au cours du premier trimestre 2027. Ils feront l'objet de publications et d'études nationales et régionales, mises à disposition sur le site internet de la Draaf et de l'Agreste, site des statistiques, de l'évaluation et de la prospective agricole du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Pour en savoir plus

- Pratiques culturales en grandes cultures en 2021 en Occitanie - Agreste Etudes n°02 - septembre 2025
<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/pratiques-culturales-en-grandes-cultures-en-2021-en-occitanie-agreste-etudes-a9660.html>

- Le désherbage chimique et ses alternatives en grandes cultures, Draaf Occitanie, Agreste Études n°03 - mars 2021
<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/le-desherbage-chimique-et-ses-alternatives-en-grandes-cultures-agreste-etudes-a5816.html>

- Enquête Pratiques phytosanitaires en grandes cultures et prairies 2017 : principaux résultats, Agreste, Chiffres et données, n°09 - octobre 2020
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2009/detail/>

Pour être informé des données disponibles ou des nouvelles publications réalisées par votre Draaf, retrouvez-nous dans la rubrique "Données" à

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>

ou sur :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr>

L'unité information statistique du Sriset vous remercie par avance de votre participation et de l'accueil réservé à notre enquêteur(trice).